

DECLARATION DES CHANTIERS FORESTIERS

Nom, dénomination sociale de l'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de :

Adresse :

Nature des travaux :¹

Volume du chantier :²

Situation géographique exacte du chantier :

- commune :

- lieu-dit :

- n° de parcelle :³

- Voies d'accès :⁴

Dates de début et de fin prévisible des travaux :

Nombre de salariés occupés le cas échéant sur le chantier :

¹ Préciser : coupe, débardage, façonnage, boisement, reboisement, sylviculture

² En m³ pour les chantiers de coupe ou de débardage ; en ha pour les chantiers de boisement, de reboisement ou de sylviculture

³ Selon le numéro du cadastre en mairie ou tout document permettant de localiser le chantier, notamment le numéro d'exploitation par l'ONF ou la référence au document de gestion forestière, à défaut joindre un plan détaillé pour l'accès à la parcelle et la localisation du chantier. Lorsque le chantier est situé sur une parcelle enclavée, le panneau est implanté sur la voie d'accès la plus proche et la déclaration doit indiquer avec précision la localisation de la parcelle à l'aide d'un plan détaillé.

⁴ Voies communales ou allées forestières identifiées par leurs numéros ; voies d'accès privées portant un nom d'usage à préciser par le déclarant